

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION  
21 JUILLET 2014**

Nombre de membres :  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Nombre de procuration : 0  
Votants : 10

L'an deux mille quatorze, le vingt et un juillet,  
le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le dix juillet deux mille quatorze,  
s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en mairie,  
sous la présidence du maire, monsieur PICOT Michel

Présents : Messieurs et Mesdames DRAIN Marie-Pierre, FIERRY-FRAILLON Christian, JOVER Alexandre, LABALME Jean-Jacques, MEYER Elisabeth, ODDOS Christian, PICOT Michel, ROSELLO Karine, ROUSSET Gaëtan, TRUFFET

Absent excusé : Grégoire PELLOUX

Madame Karine ROSELLO a été désignée à l'unanimité des membres présents pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

**REALISATION DE CARTES POSTALES DE TABLEAUX D'EDITH BERGER**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet des bénévoles de l'Espace Giono de Lalley de réaliser des cartes postales de tableaux d'Edith Berger qui seront mises en vente à la boutique du musée.

12 modèles seraient édités à 500 exemplaires chacun soit 6 000 exemplaires en tout, pour un montant de 2 160.00 € TTC, le prix public de l'article serait à 2.00 € l'unité et de proposer également à la vente une série de 12 modèles à 16.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

Décide de réaliser 500 exemplaires de 12 modèles de cartes soit 6 000 exemplaires en tout pour un montant TTC de 2 160.00 € ;

Décide de vendre à la boutique de l'Espace Giono les cartes postales au prix public unitaire à 2.00 € et de proposer également à la vente une série de 12 modèles à 16.00 € ;

Autorise le maire à signer tous documents se rapportant à cet objet.

**AUTORISATION AU MAIRE DE CONTACTER LE SERVICE DES DOMAINES EN VUE DE L'ALIENATION DE GRE-A-GRE ET MISE EN VENTE DU BATIMENT DE LA CURE CADASTRE AB N°44**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de contacter le service des domaines afin de délibérer au prochain conseil du mois de septembre sur la mise en vente du bâtiment de la Cure cadastré AB n°44 aux vues des dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en bon état hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

Autorise le Maire à saisir le service des Domaines pour l'estimation de l'immeuble en question.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

**POUR LE MAIRE**  
L'Adjoint délégué.

*Christian Fierry*

Le Maire,  
Michel PICOT

